

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 085-2017
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.204

Déposée le: 26.03.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –



Conséquences financières des sites de la BFH: que la transparence soit faite!

Le premier rapport du Conseil-exécutif, en 2011, visait hélas déjà l'élimination de Berthoud, raison pour laquelle on y trouvait des contre-vérités : Berthoud y était présentée comme mal desservie par les transports publics, etc. Ces affirmations ont pu être démenties et les avantages du site de Berthoud exposés : les bâtiments appartiennent au canton de Berne, sont en bon état, accessibles en cinq minutes depuis la gare, les trains circulent tous les quarts d'heure en direction de Berne et trois fois par heure en direction de Soleure et d'Olten, etc. A l'époque, cinq membres du Grand Conseil originaires des quatre coins du canton avaient déposé une intervention parlementaire en faveur du maintien des trois sites de la BFH. Lors de la même session, nous avons adopté des déclarations de planification (à l'époque je faisais partie de la commission BFH) et le Grand Conseil s'était prononcé à une large majorité pour le maintien de trois sites. Après cette décision claire, nous avons alors retiré notre motion, crédules. Puis silence radio pendant plus de trois ans et nomination d'un comité de sélection secret. Ce comité, mais aussi les représentants et représentantes de la BFH, ont été muselés. Puis, en janvier 2016, un postulat demandant de dissocier les filières Gestion, Santé et Travail social a été déposé (comme souhaité par des spécialistes de l'économie notamment). L'auteur du postulat demandait l'installation d'une Business School à Berthoud. Cette intervention n'a cependant été inscrite à l'ordre du jour du Grand Conseil qu'après le vote sur les quatre variantes destinées à se donner bonne conscience (tous les départements à Berne, tous les départements à Berthoud, statu quo

ou technique à Berthoud / GST à Berne), que personne ne voulait. On a ensuite affirmé que la variante avec Business School à Berthoud avait été étudiée et rejetée. Sur quelle base ? Nous, députés, l'ignorons (sauf peut-être les membres de la CFor). Les conséquences financières n'ont jamais été exposées limpide~~ment~~ elles non plus.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. A combien s'élèvent les coûts de déménagement, de fonctionnement, de construction, de transport des pendulaires pour chacune des trois variantes étudiées par le Conseil-exécutif sans avoir été présentées au Grand Conseil :
 - a. Technique à Berthoud, Gestion, Santé, Travail social à Berne sur un nouveau campus
 - b. Business School à Berthoud, Santé / Social à Berne sur un nouveau campus
 - c. Business School à Berthoud, Santé / Social dans des locaux existants (p. ex. ceux du campus « Santé » relativement neuf et idéalement situé à proximité de l'Hôpital de l'Ile, voir <http://www.gesundheit.bfh.ch/fr/campus/standort.html>) ?
2. Quels cantons ont réuni les filières de gestion, de santé et de travail social sur un même campus ?
3. Dans quels cantons la filière de gestion se trouve sur un campus à part, comme c'est l'usage à l'étranger ?
4. A l'avenir, le plénum du Grand Conseil aura-t-il accès aux informations dont il a besoin dans le dossier BFH afin que ses membres puissent faire usage de toutes les compétences qui leur reviennent ?